

Le P'tit Saint Jean

Bulletin communal n°55



Novembre 2019



Recensement



Economies d'énergies



Les associations

SOMMAIRE

Information
Etat civil
Concours des maisons fleuries
Tri des déchets
Camping
Décoration du bourg pour Noël
Amicale des Retraités
Recensement 2020
Repas du CCAS
Langue bretonne
Les autos du coeur
Victimes de l'amiante
Sécurité routière
Chauffage et isolation thermique
Ecole et CMJ
Loisirs et associations
Agenda

► INFORMATION

En raison des élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars 2020, il n'y aura pas de mot du Maire, ni d'informations sur les travaux en cours ou en projet.

► ETAT CIVIL

De juillet 2018 à octobre 2019

Naissances :

- PIQUE Apolline
- QUILLEVERE Gabin
- L'HELGOUALCHE Hugo

- CORIOU CHARLES Gabriel
- CHEBRET BALSANO Nathan
- REMEUR Inès
- CLEACH Lucas

Mariages :

- QUIVIGER Patrice et LE NORMAND Nadine
- POSTIC Laurent et TANGUY Perrine
- TRAON Quentin et CZERWINSKY Anne-Flore

Décès :

- SIMON Marie, veuve Jaouen
- LAFFONT Noëlie, veuve Labeauvie
- BIHAN Jean
- CLECH René
- COMBOT Martine, épouse Welfert
- ANDRÉ Catherine
- JOLIVET Jacques
- MOAI René
- LOZAC'H Raymond
- LAISNÉ Francine
- MASSON René
- GRALL Angéline, épouse Colas
- POVIE Francis

► CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Cette année encore, de nombreux Saint-Jeannais ont participé au concours annuel des maisons fleuries. Les membres du jury chargés d'établir le classement ont ainsi visité 13 propriétés sur la commune. La remise des prix s'est tenue le vendredi 12 juillet en mairie autour d'un verre de l'amitié. Cette cérémonie a permis à tous ces jardiniers d'échanger autour de leur passion, et à la municipalité de les remercier pour leur contribution à embellir notre commune.

Palmarès 2019 :

Catégorie « maison avec jardin très visible de la rue »

1^{er} prix à Marie-Annick Berric

Catégorie « très grand jardin, ou parc visible de la rue »

1^{er} prix à Françoise et Michel Cléac'h

Catégorie « balcon, terrasse, fenêtres visibles de la rue »

1^{er} prix à Annick Toullec



► TRI DES DÉCHETS : FIN DE LA DISTRIBUTION DES SACS JAUNES

Parmi les collectivités du Nord Finistère, Morlaix Communauté est la seule utilisatrice de sacs jaunes pour la collecte des emballages et des papiers recyclables. Dans le cadre de la modernisation du centre de tri de Plouédern, les sacs jaunes ne pourront plus être pris en charge. De plus, les sacs jaunes occasionnent des troubles musculo-squelettiques récurrents chez les agents de collecte et ceux du centre de tri. C'est pourquoi, des expérimentations sont en cours sur le territoire de Morlaix Communauté pour définir les nouveaux modes de collecte des emballages et des papiers recyclables, en lieu et place des sacs jaunes. Dans l'attente de la mise en place de ces nouveaux modes de collecte, Morlaix Communauté a décidé de mettre fin à la distribution au porte à porte sur la commune. Vous pourrez désormais retirer vos sacs jaunes soit à l'accueil de la mairie, soit au pôle environnement de Morlaix Communauté, 5 rue Jean Riou, zone de la Boissière à Morlaix aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi fermeture à 16h) et sur présentation d'un justificatif de domicile.



Pour information, les consignes de tri ne changent pas. Contact : ambassadeurs de tri à Morlaix Communauté au 0 800 130 132.

► CAMPING : UNE BONNE SAISON 2019

Ouvert du 29 juin au 31 août, le camping municipal a connu cette année encore une belle fréquentation avec 2 527 nuitées d'enregistrées sur ces 2 mois. Le bilan comptable est lui aussi positif avec un bénéfice de 3 594.14 euros ce qui permet à la commune de couvrir entièrement les frais de fonctionnement, les salaires de saisonniers, et l'achat du matériel nécessaire pour accueillir dans de bonnes conditions la clientèle. Cette année, deux pots d'accueil ont été organisés au cours de l'été par la

municipalité afin de souhaiter la bienvenue aux campeurs et d'échanger avec eux sur leur séjour. Ces derniers apprécient le cadre et la calme du camping, et nombreux sont ceux qui y séjournent régulièrement. Le label « accueil vélos » porte ses fruits car on enregistre une augmentation de la fréquentation des cyclotouristes. La notoriété du sentier du GR 34 attire elle aussi un nombre croissant de randonneurs qui apprécient de faire étape au camping de Saint-Jean-du-Doigt et de profiter, pour ceux qui n'ont pas de tente, de la salle du 1er étage pour dormir au sec sur les matelas mis à leur disposition.



Enfin, la satisfaction de la clientèle et la réputation du camping tiennent bien évidemment à l'accueil réservé aux campeurs et à la propreté du lieu, c'est pourquoi il est important de souligner ici le professionnalisme des 3 saisonniers recrutés cette année, à savoir Marie Masson, Titouan Brigant et Allan Basset.

► DÉCORONS ENSEMBLE LE BOURG POUR NOËL

Comme l'année dernière, le bourg de Saint-Jean-du-Doigt sera décoré par les habitants avec du matériel de récupération lors d'ateliers intergénérationnels. Des ateliers ouverts à tous, grands et petits, sont prévus les mercredis 6 novembre, 13 novembre, 20 novembre et 27 novembre de 10h à 12h et 14h à 16h au camping. Si vous souhaitez participer à cette initiative ou si vous avez du matériel à donner (pinces, peinture, palettes...) vous pouvez contacter le comité de fêtes ou la mairie.

► AMICALE DES RETRAITÉS

Superbe journée à Saint-Caradec où les participants ont apprécié le spectacle humoristique à la ferme de Marie Guerzaille. Cette sortie annuelle avec la participation du CCAS, ouverte à tous les retraités de la commune et aux adhérents de l'amicale des retraités, a rencontré un vif succès. Si vous aimez les jeux de société, les sorties, les voyages ou encore chanter, venez rejoindre l'amicale.

Contact : Marie-Annick Berric Auffret
06.73.85.74.86



► RECENSEMENT 2020

Le recensement se déroulera à Saint-Jean-du-Doigt du 16 janvier au 15 février 2020. Cette enquête obligatoire a pour objectif de déterminer la population officielle des communes afin d'ajuster l'action publique aux besoins de la population et de fixer le montant des dotations financières accordées par l'Etat pour le budget communal.

Comment se déroule le recensement ?

C'est simple

Un agent recenseur vous remettra des codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

Pour plus de facilité, optez pour le recensement via internet

- C'est un gain de temps car pas de second passage de l'agent recenseur pour récupérer les questionnaires.

- Cela génère moins de questionnaires à gérer et à contrôler, le travail de l'agent recenseur est donc facilité.
- Avec moins de papier utilisé, le recensement est moins coûteux et plus respectueux de l'environnement
- Les résultats sont de meilleure qualité et personne n'a accès au questionnaire à part l'INSEE.

C'est sûr

Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit**, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Recrutement

La commune recherche deux agents recenseurs pour le recensement 2020. Contact et renseignements en Mairie ou au 02.98.67.34.07.

► REPAS DU CCAS

Le 19 octobre dernier, s'est tenu à la salle Kasino le traditionnel repas du CCAS offert à tous les saint-jeannais âgés de plus de 70 ans. Sur les 146 invitations lancées par le CCAS, 67 personnes ont participé à ce déjeuner préparé par le traiteur Sylvie Gourvil et précédé d'un apéritif servi au bar « le P'tit Saint Jean ».

Cette rencontre a été l'occasion de fêter nos doyens de la commune, à savoir Renée Debergue née en



► FORMATION CONTINUE EN LANGUE BRETONNE

L'organisme de formation « Stumdi » propose des sessions de formations diplômantes (D.C.L) pour apprendre la langue bretonne. En tant qu'organisme agréé, ces formations peuvent être prises en charge selon différents dispositifs publics : Congé Individuel de Formation, Compte Personnel de Formation, individuels et demandeurs d'emploi... La prochaine session de formation « le breton en 840h chrono ! » se tiendra à Brest et Landerneau du 9 janvier au 16 juillet 2020.

**Contact : Stumdi au 02.98.21.39.94
et sur www.stumdi.bzh**

► LES AUTOS DU COEUR

Vous ne vous servez plus de votre véhicule et vous voudriez qu'elle puisse aider quelqu'un. Les membres de l'association nationale « les autos du cœur », vous proposent de venir chercher votre véhicule en réalisant les formalités administratives et les réparations si besoin. Cette association recherche de préférence des véhicules en bon état mis en circulation à partir des années 2000 ou avant si le kilométrage n'est pas trop important. Aider les « autos du cœur », c'est favoriser la réinsertion, aider les plus démunis à redémarrer dans la vie ou sortir de leur isolement et permettre aux chômeurs sans voiture d'être à nouveau mobile et de retrouver ainsi plus facilement un emploi. Reconnue d'intérêt général, l'association est habilitée à établir aux donateurs de véhicules une défiscalisation (66%) de l'impôt sur le revenu. Pour donner ou recevoir une voiture, il vous suffit de contacter le bénévole local, André Cabillic au 06.04.40.87.90 ou de consulter le site internet www.lesautosducoeur.fr

► VICTIMES DE L'AMIANTE

L'Association Départementale de Défense des Victimes de l'Amiante (ADDEVA Finistère) s'occupe de promouvoir l'entraide et la solidarité envers les personnes qui ont été au contact de l'amiante dans le cadre professionnel ou dans leur lieu de vie. Cette

association, qui fait partie d'un réseau d'associations nationales et qui compte plus de 1400 adhérents sur le Finistère et les Côtes d'Armor, a une mission d'information et de prévention. Beaucoup de personnes restent seules face à leur maladie alors que cette association peut les aider et les soutenir dans leurs démarches médicales et administratives. Les gens concernés par les maladies liées à l'amiante sont souvent ceux qui ont travaillé dans des milieux tels que l'industrie, la marine nationale, la marine marchande, la pêche et l'agriculture et il est probable qu'un grand nombre d'entre eux soit concerné par ce fléau, en toute ignorance.

Contact :
**ADDEVA Finistère. 6 rue Traverse. BP 71019.
29210 BREST cedex 1 - Tél : 02.98.46.91.51
(Permanences les lundis et jeudis de 14h à 17h)**

► SÉCURITÉ ROUTIÈRE : N'OUBLIEZ PAS VOTRE CLIGNOTANT



Nombreux sont les automobilistes ou les deux-roues qui oublient de mettre leur clignotant au détriment de la communication entre usagers de la route et de la sécurité de tous. L'oublier peut être

dangereux car au volant, le clignotant est le principal moyen de communiquer et de se faire comprendre des autres. Il faut donc utiliser son clignotant quand :

- Vous vous apprêtez à dépasser puis avant de vous rabattre.
- Vous changez de direction (vers la droite ou la gauche).
- Vous changez de file de circulation.
- Vous abordez une bretelle d'accès à l'autoroute ou vous en sortez.
- Vous quittez un giratoire ou un stationnement.

Pour rappel, le code de la route précise que ne pas utiliser son clignotant vous expose à une amende forfaitaire de 35 euros et un retrait de 3 points au permis de conduire.

► CHAUFFAGE ET ISOLATION THERMIQUE, QUELQUES CONSEILS

Les travaux d'isolation à I€

Les travaux d'isolation à I€ des combles perdus ou des caves sont accessibles sur condition de ressources. Votre revenu fiscal de référence doit être inférieur à 18 960€ (1 personne), 27 729€ (2 personnes), 33 346€ (3 personnes), 38 958€ (4 personnes) et 44 592€ (5 personnes). Si vous êtes au-dessus des critères, vous pourrez tout de même prétendre à une prime de 10€/m² pour les combles perdus et 20€/m² pour les caves. Pour cela, inscrivez-vous auprès d'une entreprise signataire de la charte « coup de pouce » : la liste est consultable sur le site internet www.ecologique-solidaire.gouv.fr ainsi que sur le site d'Heol. Le signataire vous mettra en relation avec un artisan RGE pour réaliser les travaux.

Les matériaux biosourcés

En matière d'isolation, il existe aujourd'hui des matériaux biosourcés fabriqués à partir du vivant animal (laine de mouton, plumes d'oiseaux...) ou végétal (bois, paille, chanvre...). En 2017, selon l'Ademe, les isolants produits à partir des matériaux biosourcés ont représenté seulement 5 % des isolants utilisés. Aujourd'hui les chiffres semblent tendre vers 10 %. Même s'ils permettent de réduire la consommation de matière non-renouvelable, de limiter les émissions de gaz à effet de serre et bien souvent de soutenir une économie locale, leur coût est généralement plus élevé par rapport aux isolants dits « classiques ». Cependant, ils possèdent pour nombre d'entre eux des qualités techniques non négligeables, comme par exemple un meilleur déphasage thermique, ou une plus grande ouverture à la diffusion de vapeur d'eau.



Changer une chaudière

Dans le cas d'un changement de chaudière, vous devez vous poser plusieurs questions pour choisir l'équipement le plus adapté : surface du logement, système existant, type d'émetteurs et leur dimensionnement, source énergétique disponible, coût de l'installation mais également évolution du coût des énergies. Par exemple, l'électricité coûte aujourd'hui deux fois plus cher que le bois ou le gaz naturel. Ne vous précipitez donc pas pour remplacer votre chaudière et renseignez-vous avant que celle-ci ne vous lâche. De plus, certaines aides financières sont à demander avant de signer les devis.



Pour tout renseignement :

Heol (l'agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Morlaix) vous offre un conseil neutre et gratuit sur vos projets de construction, rénovation thermique et énergies renouvelables. Plus d'infos au 02 98 15 18 08, sur www.heol-energies.org et sur les réseaux sociaux.



**AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET
DU CLIMAT DU PAYS DE MORLAIX**

► CONSEIL MUNICIPAL JEUNES : ACTIVITÉS POUR LES JEUNES

Tous les enfants âgés de 9 ans et plus, peuvent participer au conseil municipal des jeunes, lieu d'échange pour imaginer et proposer des projets en faveur de la jeunesse sur la commune. Le foyer des jeunes, situé sous la salle Kasino est aussi un autre lieu de rencontre ouvert à tous avec différentes activités encadrées par Stéphen Kervarrec, animateur à l'Ulamir.

Ouverture du foyer : tous les mardis de l'année scolaire de 17h30 à 19h00.

Contact : jeunes.ulamir@gmail.com ou mairie.



► ECOLE

Lors de cette nouvelle rentrée scolaire, l'école maternelle de Saint-Jean-du-Doigt a enregistré 16 inscriptions, dont 4 nouveaux élèves.



Les effectifs sont stables et se répartissent en 4 niveaux soit 5 élèves en grande section, 3 élèves en moyenne section, 6 élèves en petite section et 2 élèves en toute petite section qui arriveront en cours d'année. L'établissement offre aux enfants



scolarisés sur la commune une salle de classe, une bibliothèque, une salle informatique, une salle de gymnastique et une salle de motricité et de repos.

Etre écolier à Saint-Jean-du-Doigt, c'est se retrouver quotidiennement pour apprendre et pour partager des activités comme le cinéma, le théâtre, la piscine, la lutte bretonne ou les boules plombées. Cette année des activités artistiques en partenariat avec Ricardo Cavallo et l'école de peinture Blei Mor seront programmées ainsi qu'une sensibilisation au bien manger lors de la semaine du goût. En partenariat avec les parents d'élèves et l'APE, des ateliers seront aussi organisés avec les enfants en prévision du prochain marché de Noël.



Pour accomplir ses missions, Karine, l'institutrice est accompagnée de Catherine qui occupe le poste d'ATSEM. Côté cuisine, c'est Catherine Jaouen qui assure les repas des petits à la cantine.

Pour toute information : 02.98.67.34.84

► LOISIRS ET ASSOCIATIONS

De nombreuses associations sur notre commune proposent un large choix d'activités pour tous les âges et tous les goûts : musique, peinture, loisirs créatifs, jeux traditionnels ou rencontres amicales... faites votre choix !

Amicale des boules bretonnes :

Président : Jean Michel Paul - 02.98.67.31.58

Amicale des retraités :

Présidente : M.-A. Berric Auffret - 06.73.85.74.86

Les Amis de l'école :

Présidente : Valérie Le Goff - 06.81.83.36.75

Les Amis de Saint Mélar :

Président : Serge Debergue - 02.98.67.83.77

Comité des Fêtes :

Présidente : Annick Toullec - 02.98.67.32.34

Comité de Jumelage :

Président : Julien Briand - solenelautrou@orange.fr

FNACA :

Président : Michel Le Gall - 02.98.67.36.16

Amicale des joueurs de galoche:

Président : Albert Le Mignot - 06.04.47.21.64

Société de chasse La Préservatrice :

Président : Gilles Mercier - 02.98.62.85.23

Atelier de loisirs créatifs :

Présidente : Béatrice Le Gall - beatricebuguet@aol.com

BLEIMOR (cours de peinture adultes et enfants) :

Président : Gildas Tanguy - 02.98.67.84.38

Crescen'do (école de musique)

Président : Michel Biette - asso.crescendo29@gmail.com

Corazon Tango (danse)

Président : Alain Caro - 06.69.24.51.91

Maison des Peintres :

Présidente : Claude Florange Bénisset - 06.09.63.20.37

Festival ICE :

Président : Philippe Bleton - 06.95.85.19.92

Les Breizh Ladies

Présidente : Céline Dayot - 06.10.41.67.14

Les journées de Pont Ar Gler

(concerts et expositions)

Présidente : Véronique Gaudrat - 06.14.38.63.38

Troupe En Chant Thé (théâtre et spectacles)

Présidente : Annie Debergue - 06.12.85.14.31

► AGENDA

Jeudi 31 octobre

Fête d'Halloween à la salle Kasino à partir de 16h, organisée par le comité des fêtes, l'APE et la municipalité. Goûter costumé, concours de costumes, défilé sonore dans le bourg, distribution de bonbons. Ouvert à tous.

Lundi 11 novembre.

Concours de boules bretonnes organisé par l'Association de Boules Bretonnes de St-Jean.

Vendredi 15 novembre

Conférence sur l'Atlas de la Biodiversité Communal organisé par l'Ulamir avec lancement des sciences participatives. 20h30 salle Kasino.

Samedi 16 novembre au dimanche 24 novembre

Exposition d'artisanat à la Maison des Peintres.

Ouvert tous les jours de 14h30 à 18h00. Entrée libre.

Dimanche 17 novembre

Marché de Noël de 10h00 à 18h00 à la salle Kasino.

Contact : Nicole Debergue au 06.14.17.01.81

Samedi 7 décembre et dimanche 8 décembre

5^{ème} Noël des Arts à la Maison des Peintres. Entrée gratuite. Pour les artistes peintres, sculpteurs, photographes, artisans d'art.... souhaitant participer à cette exposition-vente, inscriptions ouvertes jusqu'au 28 novembre 2019 au 06.77.04.79.68.

Samedi 14 décembre au mercredi 25 décembre

Exposition de Damian Crubellati et Adriana Pauìe, couple d'artistes argentins à la Maison des Peintres.

Ouvert tous les jours de 14h30 à 18h00. Entrée libre.

Infos publication :

Directeur de la publication : Maryse TOCQUER

Comité de rédaction : R. LE TALLEC,
S. DEBERGUE, I. BIDEAU, J.C GUILLOU

Mise en page et impression :

Agence WEB – Guimaëc - Nombre d'exemplaires : 400